AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION MENSUELLE

ÉDITION DE LA STATION DE RHONE-ALPES (Tél. 37-20-56)
(AIN, ARDECHE, DROME, HAUTE-SAVOIE, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.
C. C. P. : LYON 9.430-12

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

Supplément N° 1 au bulletin N° 19 d'Avril 1962

LE PUCERON LANIGERE

Ce dangereux ravageur du pommier bien connu de tous les arboriculteurs qui le redoutent à juste titre, a pris depuis quelques années une extension croissante dans de nombreux vergers et pépinières. Il n'entre pas dans le cadre de cette courte note de donner une description de ce parasite et de nous étendre sur ses caractères biologiques, mais il nous semble surtout opportun de faire connaitre les moyens les plus efficaces pour le combattre.

On sait que le Puceron lanigère forme sur les jeunes rameaux, les branches, le tronc et parfois les racines des colonies extrêmement populeuses caractérisées par un revêtement floconneux blanc visible à distance. Les piqûres répétées de l'insecte entrainent la formation sur les parties attaquées de tumeurs chancreuses de dimensions variables qui entravent la circulation de la sève et affaiblissent les sujets atteints.

Les pucerons hivernent dans les crevasses des rameaux, des branches et des troncs et sur les grosses racines au voisinage du collet et l'activité de l'insecte reprend au printemps. Ayant un pouvoir de multiplication énorme, de 12 à 14 générations peuvent se succéder durant le courant de l'année et chaque femelle est capable d'engendrer plus de 100 larves.

Ces larves facilement entrainées par le vent assurent une dissémination importante et rapide du Puceron lanigère dans le verger; par ailleurs, il apparait au cours de l'été des pucerons ailés qui vont attaquer d'autres pommiers.

Moyens de lutte - Dans les vergers fortement envahis par ce puceron, les traitements insecticides constituent la base des moyens de lutte.

Toutefois, l'emploi de porte-greffes résistants de même que la protection des insectes auxiliaires peuvent aussi être envisagés avec profit par l'arboriculteur. La Station anglaise d'East Malling a étudié divers porte-greffes dont le plus résistant est E.M. XIII; puis des croisements entre les meilleurs porte-greffes de cette station et la variété Northern Spy, considérée comme très résistante au Puceron lanigère, ont permis de sélectionner les Malling-Merton notamment M.M. 104, 106, 109 et 111 jouissant d'une bonne résistance à l'insecte et doués par ailleurs d'une valeur culturale intéressante.

On doit également savoir que le Puceron lanigère a des ennemis naturels (Coccinelles, larves de Syrphes et d'Hémérobes) qui freinent sa multiplication. Enfin, l'Aphelinus mali, petite guêpe introduite en France en 1921 est un parasite spécifique de ce puceron. L'adulte dépose ses oeufs dans le corps des pucerons lanigères, à raison d'un oeuf par puceron et la larve qui en éclot évolue à l'intérieur de son hôte, puis entraine sa mort. Malheureusement l'action de ce parasite est insuffisante dans la moitié nord de la France, surtout au printemps, et bien que son activité soit plus accusée dans les régions chaudes son efficacité est souvent réduite dans les vergers soumis à de nombreux traitements insecticides.

Dans la plupart des régions le rôle actif des Coccinelles et des autres insectes auxiliaires qui apparaissent plus tôt est supérieur à celui d'Aphelinus mali.

Traitements insecticides - Quel que soit le produit employé, les traitements d'hiver ont une action assez réduite; les bouillies aux huiles d'anthracène à forte concentration sont d'une efficacité faible à moyenne, mais elles facilitent la chute des vieilles écorces qui peuvent servir d'abri aux pucerons.

Par contre le traitement effectué au moment du gonflement des bourgeons (stades B-C) avec une bouillie à base d'Oléoparathion à 40-50 grammes de parathion par hectolitre a une bonne efficacité contre le Puceron lanigère et il assure également la destruction d'autres parasites (Pucerons vert et cendré du pommier, Chenilles défoliatrices, Acariens, etc...).

On peut aussi traiter en début de végétation et avant la floraison (stade E) avec les insecticides suivants: H.C.H. ou Lindane en émulsion, Parathion, Oléoparathion. La pulvérisation faite sur l'ensemble de l'arbre doit être abondante et très soignée; dans les vergers très attaqués, on a d'ailleurs souvent intérêt à renouveler le traitement quinze jours plus tard, au moment où les colonies sont encore mieux visibles grâce à leurs sécrétions cireuses.

Enfin, les insecticides à action systémique: Déméton méthyle, Mévinphos, appliqués lorsque le feuillage est assez développé donnent aussi des résultats intéressants, bien qu'ils ne détruisent pas tous les pucerons fixés sur les grosses branches. En terminant, nous signalerons l'efficacité particulièrement marquée d'un nouvel insecticide systémique, le Vamidothion. Utilisé à la dose de 50 grammes de matière active par hectolitre, ce produit a montré une persistance d'action atteignant deux mois dans les divers essais réalisés au cours de ces dernières années; par ailleurs, il entraine la mort des pucerons se trouvant sur des rameaux de plus de 30 millimètres de diamètre.

On doit noter que l'activité immédiate de cet insecticide acaricide est un peu lente et que son efficacité est abaissée lorsque la température est inférieure à 12°.

Le Vamidothion est également actif contre les autres pucerons et les Acariens.

UTILISATION DES HORMONES HERBICIDES

Des accidents sont parfois signalés sur des cultures se trouvant à proximité de champs de céréales désherbés avec des spécialités à base d'hormones.

Des précautions doivent être observées afin d'éviter l'entrainement des produits dans le voisinage:

- employer un appareil à faible pression avec des rampes disposées aussi basses que possible et épandant au moins 200 litres à l'hectare.
- ne traiter que par temps calme, sans vent et à une température inférieure à 25°C.
- après les traitements nettoyer soigneusement les appareils qui devraient être réservés uniquement à cet usage.

Se conformer aux instructions du fabricant. Certains produits tels que les hormones débroussaillantes ne doivent pas être employées à côté des cultures.

PROTECTION DES ABEILLES

L'emploi des insecticides organiques de synthèse et des composés arsenicaux est interdit lors de la pleine floraison des cultures. Les insecticides reconnus comme non dangereux pour les abeilles et ayant fait l'objet d'une autorisation de vente sont à base des matières actives suivantes: Roténone - Pyréthrines - Diethion - Chlorthiepin - Toxaphène - Polychlorocamphane - Dichlorophenyltrichloréthanol.

DELAIS D'EMPLOI DE DIFFERENTS INSECTICIDES
avant la récolte de produits végétaux destinés à l'alimentation
approuvés par la Commission des Toxiques en sa séance du 14 février 1962

a) Hydrocarbures chlorés:	
D.D.T. - Chlordane - Lindane - Chlorthiepin	15 jours
Aldrine et Diéldrine (interdits en cultures maraîchères)..........	30 jours
D.D.D. - Méthoxychlor - Ethylphényldichloréthane	7 jours
Toxaphène - Heptachlore	21 jours
H.C.H. (soumis à des restrictions pour le traitement des sols) ...	
b) Esters phosphoriques:	
Parathion - Parathion méthyle - Diazinon - E.P.N. - Azinphos -	15 jours
Chlorthion - Isochlorthion - Dioxathion - Diéthion -	15 jours
Mercaptophos - Phenkapton - Triméthoate - Carbophénothion	15 jours
Malathion - Trichlorfon	7 jours
T.E.P.P.	2 jours
Sulfotep (seulement autorisé sur cultures florales en serre)	
c) Insecticides systémiques (interdits en cultures maraîchères à l'exception du Mévinphos)	
Mévinphos	7 jours
Déméton méthyle - Déméton méthyle i - Oxydéméton méthyle -	21 jours
Endothion - Phosphamidon	21 jours
Morphothion - Azidithion	15 jours
Diméthoate	7 jours
Vamidothion	30 jours
d) Insecticides spécifiques:	
Chlorobenzilate - Chloropropilate - Chlorfénizon (PCPPCBS)	7 jours
Fénizon (PCPBS) - Chlorbenside - Tetradifon	7 jours
Isolan - Dichlorophenyltrichlorethanol	15 jours
Dapacryl	21 jours
e) Produits divers:	
Sévin	7 jours
Nicotine	10 jours

AVERTISSEMENTS

RENOUVELLEMENT DE TRAITEMENTS A LA SUITE DES PLUIES DES 16 ET 17 AVRIL

1) régions situées au sud-ouest d'une ligne Coligny-Belley-Les Echelles-La Grave

dès réception renouveler les traitements suivants: tavelures, oïdium des arbres fruitiers, monilia du cerisier dans toutes les plantations où le traitement précédent a été appliqué avant le 17 avril.

2) régions situées au nord-est de cette ligne

Tavelure (poirier et pommier) cette maladie étant particulièrement active dans cette zone, il y a lieu de prévoir l'encadrement de la floraison par 2 traitements espacés au maximum de 12 jours, pouvant être beaucoup plus rapprochés en cas de forte pluie.

Anthracnose du framboisier: renouveler le traitement précédent au terme d'un délai de 15 jours ou dès après toute forte pluie survenant entre temps.

Autres traitements: S'en tenir au conseil du bulletin du 11 avril.

L'Inspecteur de la Protection des végétaux: A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles: P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes:Directeur-gérant L.BOUYX

P332